



Date d'envoi de la convocation  
9 avril 2021

Elus en exercice : 23  
Présents : 20  
Pouvoirs : 2  
Votants : 22

L'an deux mille vingt et un, le 14 avril, à 18h00, le Conseil Municipal de la commune s'est assemblé, au regard du contexte sanitaire lié au Covid19, salle des Closiers, sous la présidence de Monsieur Alain SCHNEL, Maire

Etaient présents : M. Alain SCHNEL, Mme Danielle BROCHARD, M. Jacques BRAULT, Mme Julie BROSSE, M. Gwendal MOULIN, Mme Christine POIRIER, M. Jean-Maurice LEBERT, Mme Joelle PINNEAU, M. Bernard GIRAUDON, M. Denis GIRAUD, Mme Isabelle PEGARD, Mme Marie PILLEBOUE, Mme Laetitia BERMELL, M. Fabien AMATHIEU (arrivé à 18h40), M. Guillaume LELANDAIS, Mme Aurore GAGNARD, M. Jean-Yves AUDIGOU, Mme Micheline GAGNER, M. Claude BUNET, Mme Angélique DELAHAYE.

Absents représentés : M. Laurent BERGER ayant donné pouvoir à Mme Danielle BROCHARD, Mme Caroline DEMAISON ayant donné pouvoir à Mme Marie PILLEBOUE

Absents non représentés : Mme Eliane PLOUZEAU

Secrétaire de séance : M. Denis GIRAUD

Diffusion  
Original : Registre / Copie : Finances

**DL 2021-04-14-8-2 : Budget Transport - Approbation du compte de gestion du receveur municipal - exercice 2020**

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient d'arrêter et d'approuver le compte de gestion du budget transport pour l'exercice 2020, lequel peut se synthétiser par le tableau ci-après.

| RESULTAT DE L'EXECUTION - BUDGET TRANSPORT    |                                  |               |                         |                        |                     |           |
|---|----------------------------------|---------------|-------------------------|------------------------|---------------------|-----------|
| Résultats                                     | Affectation des résultats        | Opérations    |                         | Solde des opérations   | Résultats cumulés   |           |
| cumulés                                       |                                  |               |                         |                        |                     |           |
| 2019  | 2019                             | 2020          |                         | 2020                   | 2020                |           |
| Résultat à la clôture de l'exercice précédent | Part affectée à l'investissement | Mandats émis  | Titres émis (dont 1068) | Résultat de l'exercice | Résultat de clôture |           |
|   |                                  | Exercice 2020 | Exercice 2020           | 2020                   | 2020                |           |
| TOTAL BUDGET                                  | 9 852,22                         | 0,00          | 369,36                  | 1 655,58               | 1 286,22            | 11 138,44 |
| Investissement                                | 16 915,61                        |               | 0,00                    | 0,00                   | 0,00                | 16 915,61 |
| Fonctionnement                                | -7 063,39                        |               | 369,36                  | 1 655,58               | 1 286,22            | -5 777,17 |

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2020 et les décisions modificatives s'y rapportant, et après avoir laissé à disposition des conseillers les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Accusé de réception en préfecture  
037-213702251-20210414-dl2021041482-DE  
Date de télétransmission : 21/04/2021  
Date de réception préfecture : 21/04/2021

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- 1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris relatives à la journée complémentaire,
- 2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- 3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Après en avoir délibéré par 19 voix pour et 3 voix contre, le conseil municipal :

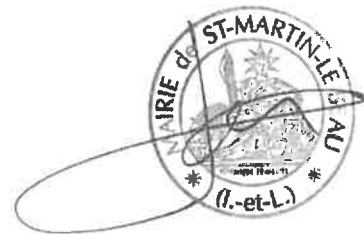
- Approuve le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le comptable public pour le budget Transport
- Déclare que ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
- Autorise Monsieur le Maire à signer le compte de gestion du budget Transport.

Saint-Martin-le Beau, le 20 avril 2021

Pour extrait, certifié conforme

Alain SCHNEL  
Maire

Certifié exécutoire  
Compte tenu  
De la publication le 21/04/2021  
Alain SCHNEL  
Maire



Accusé de réception en préfecture  
037-213702251-20210414-dl2021041482-DE  
Date de télétransmission : 21/04/2021  
Date de réception préfecture : 21/04/2021